

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les salariés de La Mutuelle Générale plébiscitent l'Open travail et près de 9 sur 10 la recommandent en tant qu'employeur

A l'occasion du dernier baromètre social interne*, les salariés de La Mutuelle Générale ont témoigné de leur grande satisfaction vis-à-vis de la nouvelle organisation du travail mise en place en juin 2021 au sein de l'entreprise, l'Open travail. Les résultats de cette enquête annuelle, montrent notamment que les collaborateurs ont largement adopté le projet et qu'il joue un rôle bénéfique significatif sur leur équilibre vie professionnelle-vie personnelle.

L'enquête montre que ce nouveau mode de travail impacte également de manière positive l'engagement des salariés et l'attractivité de l'entreprise : la fierté d'appartenance ainsi que le taux de recommandation de l'entreprise continuent de progresser et s'affichent à des niveaux très élevés (respectivement 89 % et 87 %).

Le fort taux de participation à cette enquête (84 % des collaborateurs éligibles ont répondu), en croissance par rapport à 2020 (+ 7 points), renforce ces résultats.

Une nouvelle organisation du travail largement adoptée par les collaborateurs

Neuf mois après sa mise en œuvre, le premier bilan de l'Open travail est très positif : **97 % des salariés éligibles (soit 95 % de l'effectif global) ont adopté la nouvelle organisation du travail** mise en place en juin 2021 au sein de La Mutuelle Générale (l'accord Open travail avait été signé à l'unanimité par l'ensemble des organisations syndicales en mai 2021). Parmi eux, 73 % ont choisi de télétravailler 3 jours ou plus dans la semaine (près de la moitié télétravaillent au moins 4 jours par semaine).

Les grands principes de l'Open travail

Reposant sur des principes de volontariat, de souplesse, de concertation avec son manager et de réversibilité, l'Open travail a pour ambition de permettre aux collaborateurs de la mutuelle de choisir, dans un cadre prescrit, leurs mode et lieu de travail en optimisant leur qualité de vie tout en maintenant la performance de l'entreprise. Ouvert à l'ensemble des salariés en CDI, CDD et stage/alternance, les

collaborateurs de la mutuelle peuvent ainsi choisir d'effectuer de 0 à 5 jours de télétravail par semaine avec un minimum de 4 jours de présence par mois. Ils ont aussi la possibilité de choisir leur lieu de télétravail : domicile, résidence secondaire, lieu tiers ou un autre site de La Mutuelle Générale de manière ponctuelle.

L'accompagnement des salariés dans cette nouvelle organisation, facteur clé de réussite du projet, **a également été salué : 91 % des salariés en sont satisfaits.**

Quant aux **managers**, qui jouent un rôle renforcé dans ce dispositif, 95 % d'entre eux ont le sentiment d'avoir reçu l'accompagnement nécessaire à sa mise en œuvre. D'importants efforts ont notamment été déployés à leur égard pour faire évoluer leurs pratiques managériales (4 modules de formations sur le management hybride, la gestion du temps, le feed back...), s'inspirer des bonnes pratiques de leurs pairs ou d'experts externes (webinars, podcast...).

Un impact positif sur la qualité de vie au travail

L'enquête annuelle menée en janvier dernier par l'institut IPSOS invitait également les salariés de La Mutuelle Générale à se prononcer sur leur qualité de vie au travail. **91 % des collaborateurs ont ainsi déclaré être satisfaits de leur équilibre vie professionnelle-vie personnelle**, soit + 7 points par rapport à 2020 et + 10 points en comparaison avec la moyenne du secteur banque-assurance. Et, 52 % d'entre eux ont le sentiment que cet équilibre s'est amélioré au cours des derniers mois (soit deux fois plus que le secteur banque-assurance). Au global, 94 % des salariés estiment que l'Open travail est positif pour eux. Les bénéfices ressentis sont autant individuels que collectifs : 87 % des salariés estiment que cette nouvelle organisation du travail a **un impact positif sur l'efficacité au sein des équipes**, et 75 % trouvent que cela représente un bénéfice pour la collaboration entre les équipes.

Enfin, pour 1 collaborateur sur 3 (32%) **l'Open travail peut permettre un changement de vie** en s'éloignant de son lieu de travail (soit en périphérie des grandes agglomérations, soit dans une autre région de France). 7% des collaborateurs de La Mutuelle Générale ont d'ailleurs déjà déménagé, 5% l'envisagent à court terme et 20 % à plus long terme.

... et sur l'attractivité de l'entreprise

Il ressort, enfin, des résultats de ce baromètre social interne que **l'Open travail renforce l'image de La Mutuelle Générale**, en la rendant plus attractive pour 90 % des collaborateurs, et précurseur sur son secteur pour 88 %.

89% des collaborateurs déclarent ainsi être fiers de travailler pour La Mutuelle Générale et ils sont près de **9 sur 10 (87 %) à la recommander en tant qu'employeur.** Le taux de recommandation, en progression constante depuis plusieurs années, a particulièrement évolué depuis 2018 (+ 34 points).

Et ce constat vaut également pour **les nouveaux embauchés** : depuis le 1^{er} septembre 2021, 60% d'entre eux déclarent que l'Open travail a été déterminant dans leur choix d'employeur dans le cadre de leur recherche d'emploi.

*« Neuf mois après sa mise en œuvre, je suis très fier de la large adoption par l'ensemble des collaborateurs de La Mutuelle Générale de notre ambitieux et innovant projet de nouvelle organisation du travail. L'Open travail se révèle avoir un impact très positif sur la qualité de vie de nos salariés comme sur leur engagement. Tout en préservant le travail collectif, la performance de l'entreprise ainsi que la qualité de service que nous devons à nos clients ! », a déclaré **Stéphane Gannac, Directeur général adjoint RH, Projets & Prévention santé.***

*baromètre annuel réalisé par IPSOS en janvier 2022 auprès de l'ensemble des collaborateurs éligibles de La Mutuelle Générale

À propos de La Mutuelle Générale

Experte des métiers de l'assurance santé et de la prévoyance depuis plus de 75 ans, La Mutuelle Générale assure 1,5 million de personnes et réalise un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros. Ses offres s'adressent aux entreprises de toutes tailles comme aux particuliers.

En 2020, La Mutuelle Générale a diversifié ses activités en lançant Flex, une start-up de services destinés à faciliter la vie quotidienne et à améliorer la qualité de vie au travail des salariés.

Acteur de l'économie sociale et solidaire, La Mutuelle Générale mène toutes ses actions au bénéfice de ses adhérents, en mobilisant ses 1 900 collaborateurs et ses 1 500 élus bénévoles. Elle s'engage, jour après jour, à améliorer la qualité de vie et à renforcer la solidarité entre les générations.

www.lamutuellegenerale.fr - Suivez-nous sur  

CONTACT PRESSE

Justine Joly
06 83 84 62 73
jjoly@lamutuellegenerale.fr